

ANNEXE

APERÇU DES MESURES «ENQUÊTE CARPOSTAL», JUIN 2018

Train de mesures et incidences

L'enquête menée par Kellerhals Carrard ainsi que l'expertise réalisée par les experts indépendants sont à présent achevées. Aux yeux du Conseil d'administration, les faits sont clairs et des mesures seront prises par voie de conséquence. Se fondant sur les faits établis par l'enquête, le Conseil d'administration a discuté d'un train de mesures, qu'il a adopté et dont il a ordonné la mise en application immédiate.

I. À l'échelle du groupe

Incidences d'ordre personnel

S'agissant des personnes à qui il incombait une responsabilité particulière et qui ont soit participé au système soit ne sont pas intervenues au fil des ans malgré l'existence de nombreux indices, le lien de confiance nécessaire à la poursuite de la collaboration est rompu.

- **Direction du groupe:** en raison des conclusions des rapports d'enquête, la relation de confiance nécessaire à la poursuite de la collaboration avec la directrice générale, Susanne Ruoff, est rompue. Dans ce contexte, la directrice générale a donné sa démission. Susanne Ruoff a été libérée de ses fonctions avec effet immédiat. Son suppléant, Ulrich Hurni, dirigera le groupe par intérim. La procédure visant à pourvoir le poste est lancée.
- **Révision interne:** la responsable de la Révision interne quitte, elle aussi, la Poste. L'intérim sera assuré par son suppléant.

Incidences d'ordre opérationnel:

- **Nouveau «Comité CarPostal» du Conseil d'administration:** pour garantir la mise en œuvre dans les meilleurs délais de toutes les mesures décidées, le Conseil d'administration instaure un «Comité CarPostal» chargé d'accompagner étroitement ces travaux.
- **Changement de société de révision:** la société de révision actuelle sera remplacée pour l'exercice 2019. Les préparatifs à cet effet sont déjà en cours.
- **Décharge limitée:** le Conseil d'administration avait déjà demandé auparavant au propriétaire de ne pas donner décharge pour les faits de l'exercice 2017 en relation avec les irrégularités liées à l'octroi des subventions aux sociétés CarPostal.
- **Mise en place d'un programme de compliance en matière de droit sur les subventions:** un programme de compliance dédié au droit sur les subventions sera mis en place au sein du groupe, dans le cadre duquel des mesures et des règles de déontologie seront définies afin d'empêcher à l'avenir toute infraction à la loi.

II. À l'échelle de CarPostal

Incidences d'ordre personnel:

- **Direction CarPostal:** les membres de la direction CarPostal sont suspendus de leur fonction avec effet immédiat. La direction CarPostal sera intégralement remplacée.

Incidences d'ordre opérationnel:

- **Annulation d'«IMPRESA»:** la réorganisation baptisée IMPRESA est annulée. Cette structure de holding décidée en 2014 et introduite le 1^{er} janvier 2016 devait servir à préserver des bénéfices réalisés par le biais de prix de transfert au sein de filiales de CarPostal. Le modèle de prix de transfert IMPRESA sera remplacé par une forme d'organisation simple et transparente, qui ne repose pas sur des prix de transfert.
- **Examen du retrait du marché du transport de voyageurs en France:** le Conseil d'administration a chargé la Direction du groupe d'examiner un retrait programmé de l'activité du transport de voyageurs en France. Une option est la vente de la société. Jusqu'à la décision définitive, les affaires suivent leur cours.
- **Modalités de remboursement avec l'OFT:** la Poste remboursera chaque franc dû. Le montant est prêt et doit être versé aux instances lésées d'ici à l'automne. Les modalités de remboursement sont du ressort de l'Office fédéral des transports (OFT) en coordination avec les cantons.
- **Réorganisation de CarPostal:** les responsabilités chez CarPostal seront redéfinies et clairement assignées afin de rendre les processus d'exploitation et les processus commerciaux plus efficaces et de garantir la transparence dans l'exercice des responsabilités et dans les flux de valeurs. Les processus et autres démarches standardisées seront désormais établis et contrôlés de manière uniforme à l'échelle nationale.

APERÇU DE L'EXPOSÉ DES FAITS «ENQUÊTE CARPOSTAL»
<https://www.post.ch/fr/pages/rapports-sur-les-irregularites-dans-la-pratique-comptable-de-carpostal>